

Listes citoyennes et participatives

Un horizon politique municipal pour 2026 ?

Guillaume Gourgues, Jessica Sainty

DANS **DARD/DARD 2025/2 n° 13**, PAGES 36 À 42

ÉDITIONS ÉDITIONS DE L'ATTRIBUT

ISSN 2680-9605

DOI 10.3917/dard.013.0036

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-darddard-2025-2-page-36?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'Attribut.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Listes citoyennes et participatives

Un horizon politique municipal pour 2026 ?

Invitées-surprises des élections de 2020 jusqu'à remporter 66 communes, dont celle de Poitiers, les listes citoyennes et participatives se préparent à jouer à nouveau les trouble-fête en 2026. Sans pour autant avoir levé un certain nombre d'ambiguités, notamment une surreprésentation des cadres et leur positionnement – *de facto* à gauche – sur l'échiquier politique.

Par Guillaume Gourgues et Jessica Sainty

Lors des dernières élections municipales françaises de 2020, l'émergence des listes citoyennes et participatives (LCP) a constitué un fait politique notable. Dans près de 600 communes, elles ont tenté de conquérir les mairies, en partageant un socle de quatre principes qui les distingue de listes plus classiques : elles sont essentiellement constituées par des habitantes et habitants, en dehors de l'influence des élites politiques et partisanes locales ; leur programme électoral est élaboré principalement grâce à un travail de mobilisation citoyenne ; elles ne réservent pas les places éligibles aux personnes les mieux dotées en ressources politiques, sociales, économiques ou culturelles ; elles ambitionnent de « démocratiser » les institutions et le pilotage de l'action publique. Si chaque LCP compose une partition locale quelque peu différenciée à partir de ces quatre ingrédients de base, leur message d'ensemble est clair : elles entendent remettre à l'honneur l'ambition (ancienne) de faire de la politique « autrement », sur la base d'une conception participative de la

conquête et du partage du pouvoir à l'échelle municipale. En évoluant en réseau – Actions Communes, qui a tenu ses dernières rencontres à Poitiers en août 2025 – et en s'outillant auprès des mêmes acteurs – la coopérative Fréquence Commune, devenue incontournable – pour ouvrir démocratiquement les institutions municipales et engager des politiques locales alternatives, elles se présentent comme un mouvement d'ensemble qui peut potentiellement marquer les élections municipales de 2026.

Du point de vue de la recherche en science politique, l'ampleur du phénomène reste pourtant très incertaine. Sans minimiser les revendications et les ambitions des LCP, il importe de les ramener à l'échelle de la vie politique municipale : si elles revendiquent 66 « communes participatives » élues en 2020, pour 1 324 conseillers municipaux majoritaires et 638 conseillers d'opposition, à partir de l'expérience pionnière de la commune drômoise de Saillans (2014-2020), elles ne représentent pour l'instant qu'une infime partie des 35 000 municipalités françaises et regroupent seulement 1,3 % de la participation électorale. Ainsi, leur activisme indéniable en vue de 2026 doit être rapporté à des énigmes persistantes depuis 2020, sur leur capacité tant à élargir leur base sociale qu'à incarner les espoirs de rupture politique.

Les LCP peuvent-elles sortir de leur bulle sociologique ?

Pour le dire simplement, en 2020, les LCP sont situées géographiquement et

« Les LCP se trouvent plutôt du côté des fractions aisées et diplômées du “peuple de gauche”, et sont plus présentes sur certains territoires. »

sociologiquement : elles se trouvent plutôt du côté des fractions aisées et diplômées du « peuple de gauche », et sont plus présentes sur certains territoires (la façade atlantique, la région parisienne, le nord des Alpes, la vallée du Rhône, le Midi). Ainsi, elles sont plus nombreuses dans les zones urbaines, majoritairement des villes de taille moyenne, et particulièrement là où existent déjà des réseaux militants structurés sur lesquels les groupes peuvent s'appuyer pour développer leur projet de LCP.

Lorsqu'on détaille les candidates et candidats regroupés sur les LCP en 2020, le portrait ne surprend pas : les « jeunes cadres de gauche » y sont très majoritaires¹. Même si elles accordent une place plus importante aux femmes en les plaçant plus fréquemment en tête de leurs listes, les LCP ne bouleversent pas les tendances bien connues de la sociologie du personnel politique local et national : une part toujours plus ténue d'employés et d'ouvriers, une surreprésentation des cadres et des personnes disposant d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Ce tropisme est aussi en cohérence avec les populations des zones urbaines, tendanciellement plus jeunes et plus diplômées que celles des zones rurales et périurbaines.

Cette distorsion sociologique est parfaitement connue des membres des LCP². Nous ne révélons là aucun scoop. Mais elle les a conduits à (re) découvrir des problèmes très classiques de la « démocratisation » des institutions locales. Les « communes

« Le goût partagé au sein des LCP pour la sophistication procédurale (dans la constitution du programme, la sélection des candidates et candidats éligibles, la tenue des débats publics) peut agir comme un premier filtre social. »

participatives » ont beaucoup expérimenté en matière de réformes démocratiques : par exemple, elles ont ainsi pu s'attaquer à la « figure du maire³ », aux règlements intérieurs des instances municipales, ou encore travailler sur la réarticulation entre le conseil municipal et les mouvements sociaux organisés des territoires. Cependant, elles restent confrontées à des difficultés réelles de mobilisation des classes populaires. Malgré toutes leurs velléités réformatrices et innovatrices, leur « offre » de participation continue d'être pensée dans un format assez descendant, et ce dès la conduite des campagnes électorales. En effet, le goût partagé au sein des LCP pour la sophistication procédurale (dans la constitution du programme, la sélection des candidates et candidats éligibles, la tenue des débats publics)

« Cet ancrage à gauche, souvent dévalorisé par les listes elles-mêmes au profit d'une image “citoyenne”, soulève une question majeure : quel est le projet politique des LCP ? »

peut agir comme un premier filtre social, en survalorisant l'appétence pour la discussion, la compétence et le sentiment de légitimité en matière politique, une approche enchantée de l'intérêt pour la politique. Tous ces éléments favorisent intrinsèquement les catégories les plus diplômées et aisées de la population, tout en éloignant les catégories populaires plus distantes vis-à-vis des affaires politiques.

Plusieurs questions d'ordre sociologique émergent ici. Les LCP de 2026 parviendront-elles à s'ouvrir en direction des classes populaires ? Sont-elles en capacité de proposer à ces parties de la population autre chose qu'une place de « cible » des dispositifs participatifs qu'elles adopteront une fois au pouvoir ? En se posant ouvertement la question de leur lien (faible) aux quartiers populaires⁴, les LCP démontrent leur lucidité face à l'enjeu, sans rien enlever à sa complexité.

Les LCP vont-elles porter les espoirs de rupture politique ?

L'autre défi est plus politique que sociologique. Comme en attestent les affiliations présentes ou passées de personnes figurant sur ces listes, les membres actifs des LCP se situent clairement à gauche du paysage politique français – au sens large, de la gauche anticapitaliste au centre gauche. Cette inclinaison s'est notamment traduite dans les alliances faites avec d'autres partis politiques entre les deux tours des élections. Les exemples de Poitiers (victoire) ou de Toulouse (défaite), reposant tous deux sur un rapprochement avec les écologistes, l'incarnent.

Mais cet ancrage à gauche, souvent dévalorisé par les listes elles-mêmes au profit d'une image « citoyenne », soulève une question majeure : quel est le projet politique des LCP et qu'ont-elles à apporter à leur « camp » ? Les militantes et militants du néomunicipalisme s'efforcent, au moins depuis 2020, d'affirmer que les LCP participent d'un vaste mouvement international de redécouverte des potentialités transformatrices de l'échelle municipale. Elles appartiendraient, dès lors, à ce projet de conquête du pouvoir municipal par les urnes, par des collectifs « citoyens » dont le but est d'impulser des politiques de rupture écologique, démocratique, sociale, à rebours des dogmes néolibéraux et autoritaires, aussi bien nationaux que locaux.

Il convient, à notre sens, de nuancer cette assimilation. Les LCP de 2020

n'ont été liées par aucun cadre programmatique commun. Elles n'ont pas repris à leur compte, par exemple, celui proposé par Fearless Cities, principal réseau néomunicipaliste en Europe, qui énonce des programmes clairs de rupture dans de nombreux secteurs d'action publique (logement, transport, énergie...) et des revendications d'indépendance locale vis-à-vis du cadre imposé par la décentralisation. Comme le relate le bilan de mandat des « communes participatives » réalisé pour le compte de Fréquence Commune, leur action en matière de politique publique a suivi une logique d'expérimentations, au coup par coup, définissant un agenda – en matière d'alimentation, de cohésion sociale, de sécurité ou d'énergie – autant à partir des velléités de rupture que du champ de contrainte qu'elles ont dû affronter. Les politiques menées par ces communes sont fondamentalement légalistes, au sens où aucune d'entre elles n'a remis frontalement en cause l'ordre institutionnel local. Bien au contraire, le mandat entamé depuis 2020 a été l'occasion d'éprouver l'ampleur des contraintes imposées par ce cadre : la relation complexe aux bureaucraties locales, la question intercommunale ou les relations avec l'État. Elles ont bien sûr cherché à exploiter des marges de manœuvre pour mener à bien leurs politiques, mais ni plus ni moins que de nombreuses autres municipalités françaises. De fait, les « communes participatives » ont fait preuve du plus grand sérieux et n'ont aucune leçon de « bonne gestion » à recevoir de la part de professionnels de la politique locale. À tel point, d'ail-

leurs, que les défis pour la prochaine mandature municipale font la part belle à une liste de contraintes institutionnelles à apprivoiser, auxquelles elles sont désormais préparées : l'endettement, la gestion d'une administration, l'austérité rampante, le poids des « affaires courantes », la centralité des jeux politiques intercommunaux.

Or, se préoccuper de ces enjeux institutionnels plutôt austères et peu mobilisateurs peut faire courir un risque politique aux LCP. Perçues (et souvent vécues) comme une force politique de gauche, quand bien même leurs membres se tiennent à distance des partis, les LCP n'ont d'autre choix que de composer avec les partis politiques pour lesquels elles constituent, *de facto*, une concurrence. La question de leur lien aux partis politiques fait d'ailleurs partie des sujets centraux des prochaines élections, tant celle-ci avait été peu ou mal anticipée en 2020. Or, les partis politiques ne sont pas des acteurs inertes et systématiquement conservateurs face à des LCP por-

« Les politiques menées par ces communes sont fondamentalement légalistes, au sens où aucune d'entre elles n'a remis frontalement en cause l'ordre institutionnel local. »

teuses de changement. Ils évoluent, s'adaptent et changent la donne. Par exemple, le « kit argumentaire » de LFI pour la campagne électorale des municipales de 2026⁵ illustre à quel point la radicalité néomunicipaliste est loin d'être l'apanage des LCP et a largement circulé depuis 2020. On y trouve en effet tout l'attirail rhétorique développé dans différents cercles militants, synthétisé en un « communalisme insoumis » mélangeant le référendum d'initiative citoyenne, l'intervention populaire permanente, notamment en matière budgétaire, promettant d'œuvrer autant pour l'alimentation biologique que contre les déserts médiácaux.

Comment les LCP parviendront-elles à convaincre les tenants du néomunicipalisme qu'elles sont mieux placées que des forces politiques de gauche pour défendre un agenda « radical » de transformation sociale et politique ? Jusqu'où assumeront-elles d'ajouter une candidature supplémentaire à gauche dans une offre politique municipale déjà saturée ? Ces questions restent ouvertes, et seront déterminantes pour comprendre la trajectoire des LCP en 2026.

1. Guillaume Gourgues et Jessica Sainty, « Chapitre 1. Un portrait sociologique et politique de listes citoyennes et participatives en France lors des élections municipales de 2020 », in Myriam Bachir, Guillaume Gourgues, Rémi Lefebvre et Jessica Sainty (dir.), *Des citoyens à la conquête des villes. Les listes citoyennes et participatives lors des élections municipales de 2020*, Paris, CNRS, 2023, p. 41-63.
2. Voir le rapport de Fréquence Commune (p. 230), cité dans le mémo ci-contre.

3. Titre d'un atelier tenu lors des dernières rencontres nationales d'Actions Communes à Poitiers, le 23 août 2025.
4. Atelier « Faire avec les quartiers populaires », rencontres nationales, 23 août 2025.
5. La France Insoumise, *Kit argumentaires municipales 2026. Arguments programmatiques pour un communalisme insoumis*, 2025, 48 p.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Actions Communes : réseau national de collectifs citoyens engagés dans les communes et des listes citoyennes et participatives - actionscommunes.org
- Fréquence Commune : coopérative des communes participatives - frequencemcommune.fr
- Fearless Cities : réseau européen du municipalisme - fearlesscities.com

À LIRE

- Fréquence Commune, *Prendre le pouvoir pour le partager. Expériences et apprentissages des communes participatives. 2020-2026*, rapport, mai 2025 : <https://urlr.me/jWn2DS>
- Thierry Paquot, « Zader, du municipalisme au biorégionalisme », *DARD/DARD*, n° 9, 2023, p. 14-25 : <https://urlr.me/M6PER9>

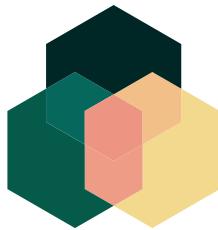
JESSICA SAINTY

est maîtresse de conférences en science politique à l'université d'Avignon, chercheuse au laboratoire JPEG.

GUILLAUME GOURGUES

est maître de conférences en science politique à l'université Lyon 2, chercheur au laboratoire TRIANGLE.





LA FRESCUE

DE L'ENGAGEMENT LOCAL



UN ATELIER COOPÉRATIF POUR CONSTRUIRE UN TERRITOIRE PARTAGÉ

L'outil s'adresse aussi bien à des collectivités, élus ou agents territoriaux, collectifs citoyens ou acteurs associatifs, acteurs économiques, conseil de développement ou de quartier, que des acteurs institutionnels ou privés, assemblée de sociétaires, étudiants en aménagement du territoire



VOUS ÊTES ENGAGÉ POUR VOTRE TERRITOIRE ET ACTEUR DE SA TRANSITION

La Fresque de l'Engagement local est un outil à la fois ludique et pédagogique. Inspiré de la Fresque du Climat, sous la forme d'un atelier interactif de 3 heures, il est animé par un fresqueur formé et certifié de votre région, en 3 étapes, vous :

- Identifiez ce qui fait territoire et sa singularité
- Appréhendez l'écosystème local : acteurs, facteurs d'influence et dynamiques locales
- Appropriiez-vous les valeurs du développement local et ses méthodes

POUR :

- Saisir la transversalité des actions et la démarche systémique
- Considérer les enjeux du développement local et ses notions essentielles
- Faire émerger une stratégie commune
- Identifier les dynamiques, les leviers, les blocages pour mieux accompagner
- Mettre en résonance l'idée et l'action locale
- Mobiliser et engager les forces vives autour d'un cap partagé

Parce que l'action locale se construit collectivement et en proximité.



EN SAVOIR PLUS :

WEB : <https://www.lafresquedelengagement.fr/>

MAIL : contact@lafresquedelengagement.fr